

Survol

De la conception initiale à la protection des marques, de l'innovation à la communication, de la gestion des chaînes d'approvisionnement à l'accroissement de la production et de la distribution sur le marché local à l'expansion à l'échelle mondiale, les défis sont nombreux dans le secteur de la fabrication. Vous avez besoin de l'appui d'avocats qui ont une connaissance approfondie de votre secteur et qui savent manœuvrer sur le marché mondial où la concurrence s'intensifie de jour en jour. Nous comprenons ce qui vous anime et saurons vous guider vers de nouvelles occasions d'affaires ou vous aider à éviter certains dangers. Votre pouvoir concurrentiel et votre succès futur sont nos priorités.

Nous offrons des solutions juridiques et commerciales novatrices dans tous les domaines où vous exercez vos activités de fabrication.

Les domaines de prédilection de Dentons sont les suivants :

- Approvisionnement en matériel
- Ventes et distribution
- Fourniture et installation de machinerie lourde
- Appels d'offres
- Coentreprises et sous-traitance
- Usines et questions environnementales connexes
- Pratiques commerciales et antitrust
- Recherche et développement et protection des inventions, des marques de commerce et des secrets commerciaux
- Garantie et responsabilité associées aux produits
- Achat et vente d'installations et d'entreprises
- Conformité aux règlements

Quels que soient vos besoins, laissez-nous vous proposer la solution qui assurera votre succès.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- Aliments et boissons
- Matériel industriel
- Produits chimiques et pétrochimiques
- Produits de consommation
- Technologies d'impression tridimensionnelle

Vos contacts clés

Canada



Katherine Peacocke

Associée, Montréal

D +1 514 878 8839

katherine.peacocke@dentons.com